L’OCI accuse Charlie Hebdo de violation des Droits de l’Homme

05/01/2013 à 0h26

Alors que l’hebdomadaire français *Charlie Hebdo* a publié cette semaine sa *Vie de Mahomet*, en bande dessinée pourtant certifiée halal par l’illustrateur Charb (voir notre actualitté), le secrétaire général de l’Organisation de Coopération Islamique (OCI), parmi d’autres responsables musulmans, s’inquiète de la publication. Ekmeleddin Ihsanoglu a dénoncé, à l’occasion d’un communiqué en date du 3 janvier, ce qu’il considère comme « *un autre cas de mauvais usage de la liberté d’expression* ».

Pour le secrétaire général de l’OCI, la bande dessinée « *enfreint les normes régissant la presse responsable et constitue l’exemple du mauvais usage de la liberté d’expression* ». Le responsable ajoutant : « *L‘incitation à la haine et à l’intolérance sous couvert de religion, et leur apologie à travers cette publication constitue une violation des lois et chartes internationales des droits de l’Homme.* »

> *Soulignant la nécessité d’appliquer les dispositions et lois relatives à l’incitation à la haine et à la violence, en vigueur au sein de l’Union Européenne, Ekmeleddin Ihsanoglu sollicite une action du gouvernement français. (…)*

Actualitté